Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Interrogation contrat achat voiture

Par snoopygirl16

Bonjour,

J'ai besoin d'un conseil.
J'ai était voir une voiture le 13 mai je l'ai réservé pour l'acheter le 17 mai. Je n'ai donc pour le moment que le bon de commande mais le garage a déjà fait une immatriculation provisoire avec mon nom en date du 13 mai jusqu'au 12 septembre sans que j'ai signé au préalable un contrat de cession du véhicule. Est-ce légal d'avoir immatriculé le véhicule sans signature du contrat ?

De plus, le vendeur du garage m'appelle ce jour me disant qu'au retour de la contre-visite du véhicule, qu'il s'est fait arrêté par la police car il a grillé un feu rouge.. la voiture est donc à la fourrière. L'immatriculation provisoire étant à mon nom la police lui a indiqué que je devais venir à la fourrière pour la récupération du véhicule..
Pour ce qui est du règlement de la fourrière, est-ce que le garage peut me forcer à régler la fourrière car mon nom est sur l'immatriculation ou pas ?